

Avis de constitution

SOCIETE « LES ETABLISSEMENTS LES MAJORS »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
BREGBO, Lot 121, Ilot 22

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/01/2024 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, et enregistrés au CEPICI le vendredi 23/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ETABLISSEMENTS LES MAJORS »

Objet : La société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE :

- La création et la gestion d'établissement scolaires privés, maternelles, primaires, secondaires et supérieur, d'enseignements généraux et techniques ;

- l'exploitation de tous établissements scolaires d'enseignement privé, le recrutement des élèves, enseignement primaire, secondaire, premier et second cycle et supérieur ;

- l'achat, l'aménagement, l'équipement divers, la modernisation, l'exploitation des biens scolaires ou immobiliers ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
BREGBO, Lot 121, Ilot 22

Dirigeant(s) M KOUANDI ARMOOH ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00460 du 02/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05548/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

